

PRESENTATION DES COURS OPTIONNELS DE DEUXIEME ANNEE

En deuxième année, en plus des enseignements du tronc commun, vous devez choisir :

1. Deux conférences de méthode de langue
2. Trois cours optionnels obligatoires de 24 heures
3. Eventuellement, des options facultatives

La procédure d'inscription

- L'application en ligne sera ouverte du 2 au 27 mai 2019
- Choix des 3 cours optionnels obligatoires, des options facultatives, et des langues (LV1 & LV2 obligatoires, LV3 facultative)
- Les choix sont définitifs.
- En cas d'effectif insuffisant, une option est susceptible de ne pas être ouverte.
- Dans ce cas, ou en cas d'incompatibilité d'emploi du temps, les étudiants concernés seront contactés à la rentrée pour modifier leur choix d'option.
- Rappel du règlement des études : « En cas de défaut d'inscription, l'étudiant n'est pas autorisé à composer lors de la première session d'examen. » (Art 7)

PRESENTATION DES OPTIONS

SPORT ET NATIONALISME AU XX^e SIECLE



Maurice CARREZ
Professeur d'histoire à l'IEP



LA CHINE AU XX^e SIECLE



Jean-François HAZOUME
PRCE d'histoire/géographie

LIBERTES PUBLIQUES ET DROITS DE L'HOMME



Florence BENOIT-ROHMER

Professeur de droit à l'université de Strasbourg



ECONOMIE DE LA CONCURRENCE, DE L'INNOVATION ET DE L'ENVIRONNEMENT



PHFP

Blandine ZIMMER

Maître de conférences de sciences
économiques à l'IEP

THEORIE DES JEUX



Nicolas EBER

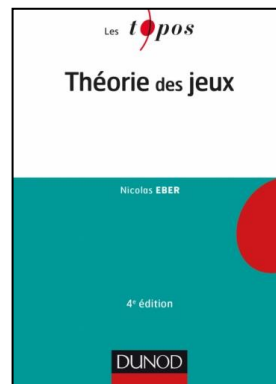
Professeur de sciences économiques à l'IEP

THÉORIE DES JEUX

Nicolas EBER

- Suite S9/S10 de Micro 1A
- Orientation du cours
 - Approfondissement des aspects théoriques
 - Aspects expérimentaux/psychologiques
 - Approche pluridisciplinaire

- Aucun pré-requis
- Cours → Manuel
- Séances → Expériences
- Examen final avec documents



**“we aim to improve your strategic IQ”
(p. xvii)**

Dixit A. et Nalebuff B. [2008], *The Art of Strategy*.

GEOGRAPHIE POLITIQUE et GEOPOLITIQUE



PHFP



Kamala MARIUS

Maître de conférences à l'université de
Bordeaux



KULTUR UND WIRTSCHAFT IN DEUTSCHLAND, FRANKREICH UND ITALIEN



Günther AMMON

Professeur à l'université d'Erlangen-Nürnberg

Représenté par Michael HARTMEIER

« KULTUR UND WIRTSCHAFT »



Economie comparée :

France, Allemagne, Italie – die Ziele

- Vergleich der Volkswirtschaften und Gesellschaften
- Blick auf die Eigenheiten der jeweiligen Länder aufgrund von Geschichte und langfristiger Prozesse
- Betrachtung der betreffenden Einstellungen zur Globalisierung, zu Europa, zu aktuellen Fragen

Prof. Dr. G. Ammon, Lehrstuhl für Auslandswissenschaft
(Romanischsprachige Kulturen)
Universität Erlangen-Nürnberg

KULTUR UND WIRTSCHAFT I - Ablauf I

- 1. Sitzung: **Einführung und methodische Grundlagen**
- 2. Sitzung: **Kultursoziologie und Kulturanthropologie**
- 3. Sitzung: **Geschichte Frankreichs: die formative Epoche, das 17. Jahrhundert**
- 4. Sitzung: **Geschichte Frankreichs: die formative Epoche, das 18. Jahrhundert**
- 5. Sitzung: **Zur Herausbildung eines deutschen Stils**
- 6. Sitzung: **Zur Herausbildung eines deutschen Stils/ Italien vor 1860**
- 7. Sitzung: **Der italienische Nationalstaat von 1860 bis (zum Ende der) I. Republik**

KULTUR UND WIRTSCHAFT II - Ablauf II

Wirtschaftsstile im Vergleich:

- 8. Sitzung: Zum Verhältnis von Politik und Ökonomie
von Raum und Ökonomie
- 9. Sitzung: Staatsorganisatorische Leitprinzipien
- 10. Sitzung: Die Rolle des Staates
- 11. Sitzung: Bildungssysteme und Eliten
- 12. Sitzung: Wirtschaftsstile im Vergleich:
Wirtschaftsstrukturen

Prof. Dr. G. Ammon

Lehrstuhl für Auslandswissenschaft (Romanischsprachige Kulturen)

Universität Erlangen-Nürnberg

Kultur und Wirtschaft

Questions pratiques :

- Cours en langue allemande
- Au 2^{ème} semestre
- Examen oral fin mars / début avril

Cinéma, société et politique au XXème siècle



Emmanuel DROIT

Professeur d'histoire à l'IEP

Caroline LEHNI

Maître de conférences d'études
anglophones à l'IEP

FINANCE INTERNATIONALE



Joël PETEY

Professeur de sciences de gestion à l'IEP

Finance internationale

Chapitre 1 Le marché des changes

- Instruments, organisation et intervenants du marché des changes
- La formation des taux de change : théories et pratique: le *carry trade*

Chapitre 2 L'internationalisation des devises et le système bancaire: les eurodevises.

- Définition et typologie
- Les économies tirent-elles des bénéfices de l'internationalisation de leur monnaie ?

Chapitre 3 L'intégration financière : définition, effets attendus et mesure

- L'intégration financière, qu'est ce que c'est ? Que peut-on en attendre ?
- Mesurer l'intégration financière, le cas de l'euro et la relation épargne domestique/investissement
- Typologie des flux financiers internationaux.

Chapitre 4 Intégration financière, crises et croissance économique

- Intégration financière et croissance.
- Intégration financière et crises financières

Chapitre 5 La régulation des flux financiers internationaux

- Le contrôle des mouvements de capitaux
- Taxer les transactions financières : la taxe Tobin
- Le périmètre de la régulation : le *shadow banking*

ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT



Pierre-Guillaume MEON

Professeur d'économie à l'Université libre de
Bruxelles

Représenté par Joël Petey

Economie du développement

Pierre-Guillaume Méon

Université Libre de Bruxelles

- Objectif : Etudier les principales questions qui se posent aux pays en développement et les théories économiques qui permettent d'y répondre.
- Les théories sont étudiées de façon intuitive. Un accent particulier est mis sur la validation empirique des théories et les illustrations.

Plan

Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'économie du développement ?

- **Section 1** : Définir et mesurer le développement
- **Section 2** : L'économie du développement en tant que discipline

Chapitre 2 : Croissance et revenus

- **Section 1** : L'accumulation de facteurs de production
- **Section 2** : L'évolution structurelle de l'économie
- **Section 3** : La relation entre revenu global et revenus individuels

Chapitre 3 : Questions démographiques

- **Section 1** : Les déterminants de la croissance démographique
- **Section 2** : Les conséquences de la croissance démographique
- **Section 3** : Les politiques publiques

PRISE EN COMPTE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF DANS LE CADRE DE L'IEP



Présenté par Joël PETEY



- Les étudiants qui exercent des responsabilités institutionnelles ou à qui une mission particulière a été confiée au sein des associations étudiantes de l'Institut, peuvent choisir l'option d'engagement associatif au titre des options de 2^{ème} année.
- Modalités d'évaluation :
 1. Un mémoire (15 pages) présentant au moins un projet qu'ils ont individuellement géré dans le cadre de leur association.
 2. Une soutenance orale. L'évaluation porte sur la capacité à retracer le projet mis en œuvre et à développer une réflexion sur les conditions de réalisation de celui-ci.

COMMUNICATION POLITIQUE



Philippe JUHEM

Maître de conférences en science politique à
l'IEP

Philippe JUHEM

Maître de conférences en science politique à
l'IEP

FINANCES PUBLIQUES



PHFP



Jérôme DIETENHOFFER
Magistrat administratif



CONFLICTOS INTERNOS E INTERNACIONALES EN AMERICA LATINA



Enrique URIBE
Enseignant d'espagnol à l'IEP

LA REPUBLIQUE GAULLIENNE

1958-1969



Jean-Louis CLEMENT
Maître de conférences d'histoire à l'IEP



Florent POUPONNEAU

Maître de conférences en science politique à
l'IEP

Enseignant(e) en science politique à l'IEP

INTERNATIONAL PUBLIC LAW

PHFP



Symeon KARAGIANNIS

Professeur de droit à l'université de Strasbourg

THE EVOLUTION OF THE MEDIA IN THE 21th CENTURY



Mélanie MEUNIER
PRCE d'anglais à l'IEP



ENVIRONMENTAL POLITICS IN THE USA



Mélanie MEUNIER
PRCE d'anglais à l'IEP

DROIT PENAL



Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE
Maître de conférences de droit privé à l'IEP



L'APPLICATION EN LIGNE

Du 2 mai au 27 mai 2019